



Amicale Française des Arbitres du Cyclisme

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU DIMANCHE 24 OCTOBRE 2010

A MARSEILLE (hôtel Ibis Gare Saint Charles).

1. Mot de bienvenue.

Olivier ROUSSEAU (Président de l'A.F.A.C.) ouvre la séance en remerciant les personnes présentes d'avoir bien voulu répondre à la convocation de ce jour.

Le Président remercie de leur présence notamment Michel BERGEAT, le Président du Comité Régional de la Provence; Jacques SABATHIER, Président de la Commission Nationale du Corps Arbitral (C.N.C.A.) et Franck FILBIEN, responsable national du V.T.T. au sein de la C.N.C.A.

David LAPPARTIENT, Président de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.) s'étant excusé de ne pouvoir être présent à notre Assemblée Générale.

32 personnes sont présentes sur les 108 membres qui composent l'amicale. 17 personnes s'étant excusées.

2. Hommage aux amicalistes disparus.

L'A.F.A.C. a souhaité rendre hommage au père de Philippe LAMBERT (membre adhérent) décédé au mois de juillet dernier.

3. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du dimanche 25 octobre 2009.

Chaque membre de l'amicale a reçu avec sa convocation à l'Assemblée Générale du jour, le procès verbal de l'A.G. 2009 de l'A.F.A.C. par courrier.

C'est à la majorité des voix que le procès verbal de l'Assemblée Générale du dimanche 25 octobre 2009 à Bordeaux est adopté.

4. Allocution du Président de l'A.F.A.C. *Olivier ROUSSEAU*.

Olivier ROUSSEAU souhaite retracer les actions menées en 2010 au sein de l'amicale.

Une réunion du bureau a eu lieu le samedi 16 janvier à Nantes, où plusieurs axes de travail ont été définis :

- rencontrer le Président de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.) en début d'année,
- chercher des partenaires financiers pour notre amicale (créer une trésorerie plus importante, pour la réalisation d'actions),
- réaliser une réunion lors des championnats de France sur route (milieu de l'année – juin)
- être représenté à l'A.F.C.A.M.
- proposer la mise en place d'un représentant par région (relais),
 - préparer l'Assemblée Générale de Marseille.

Sur le deuxième point, le Président souhaite que l'on puisse trouver quelques partenaires ou mécènes afin d'augmenter les ressources de notre amicale. En ayant des produits plus importants, il serait possible, par exemple, de proposer à l'ensemble des adhérents, des tarifs moins onéreux sur les prestations lors du week-end de l'Assemblée Générale.

Le Président rappelle qu'il a avec Norbert JEANNEAU rencontré le mercredi 11 août, David LAPPARTIENT, Président de la F.F.C. ainsi que Patrice ROY, Secrétaire Général de la F.F.C.

Plusieurs thèmes ont ainsi été évoqués, notamment sur les indemnités perçues par les arbitres dans le cyclisme et le retard apporté par certains organisateurs et la F.F.C. à régler les frais et vacation. Quelques propositions ont été faites sur la tarification de ces indemnités (juge à l'arrivée, arbitre moto...).

Toujours à propos de tarification, une demande a été faite afin que la licence de chronométrateur fédéral se situe au même prix que celle d'arbitre fédéral.

La tenue vestimentaire de l'arbitre a été également discutée (nouveau logo de la F.F.C.). Un projet est à l'étude, piloté par Ludovic SYLVESTRE (vice-président de la F.F.C.), afin d'obtenir avec l'aide de partenaire(s) d'une tenue à moindre coût.

Des précisions ont été demandées sur la notation des arbitres au niveau fédéral.

La proposition d'un second rendez-vous pour les amicalistes lors des championnats de France sur route en juin a été acceptée par le Président de la F.F.C. qui facilitera cette rencontre en fonction des contraintes liées à l'organisation des championnats.

Olivier ROUSSEAU a également demandé à David LAPPARTIENT la possibilité pour l'A.F.A.C d'utiliser les locaux du futur siège de la F.F.C. à Saint Quentin en Yvelines dès leur mise en place.

Enfin le président de l'A.F.A.C. aimerait que notre association soit mieux connue des licenciés grâce à la parution dans les journaux des régions et celui de la F.F.C d'articles de présentation.

5. Intervention du Président du Comité Régional de Provence, *Michel BERGEAT*.

Michel BERGEAT est heureux de nous accueillir à Marseille dans le cadre de la sixième Assemblée Générale de l'A.F.A.C. Il remercie le bureau d'avoir choisi la région de la Provence pour cette année.

Etant lui-même arbitre international UCI, c'est avec beaucoup de plaisir qu'il est venu saluer et encourager ses collègues arbitres lors de cette matinée.

Le Président du comité Régional nous indique que le terme « amicale » est le mot juste pour désigner l'A.F.A.C. En effet depuis le démarrage en 2004, il n'a pas constaté de dérapage et il rappelle qu'il ne s'agit pas d'un « syndicat » mais que bien au contraire, il s'agit d'une association qui doit être force de proposition dans l'ensemble des domaines ayant trait à l'arbitrage dans le cyclisme.

La discussion, la convivialité, la tolérance ne peuvent que donner une bonne image.

6. Rapport moral du Secrétaire Général de l' A.F.A.C, *Eric PUREN*.

Voir rapport moral joint en annexe.

Approbation du rapport moral du Secrétaire Général par les membres de l'amicale.

7. Rapport financier du Trésorier Général de l' A.F.A.C, *Yann ROBIC*.

Voir rapport financier joint en annexe.

Danielle DELIMAUGES, commissaire aux comptes pour l'année 2010, demande aux adhérents présents de donner leur quitus au rapport financier du Trésorier de l'A.F.A.C.

Approbation du rapport financier du Trésorier Général par les membres de l'amicale.

8. Intervention de *Norbert JEANNEAU* sur les informations de l'A.F.C.A.M.

Les représentants de l'A.F.A.C. auprès de l'A.F.C.A.M sont Olivier ROUSSEAU et Eric PUREN, Norbert JEANNEAU étant suppléant.

L'A.F.C.A.M a récompensé au titre du cyclisme pour l'année écoulée deux de nos collègues, Bernard BOUTIN et Emmanuel DENAVEAU (catégorie espoir) avec la remise du trophée de l'arbitrage.

Une réunion importante avec le ministère de tutelle a eu lieu au cours de l'année afin de définir et préparer une loi sur la disponibilité des arbitres de haut niveau.

Deux membres de l'A.F.C.A.M font maintenant partie des commissions au sein du Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F.).

En date du 21 septembre 2010, l'A.F.C.A.M. expédiait à l'ensemble des fédérations sportives un courrier sur le risque sur la remise en cause possible du statut fiscal de l'arbitre (loi d'octobre 2006) par la Cour des Comptes qui qualifie la loi de « niche fiscale ». En effet d'après cet organisme, les arbitres ne respectent pas la loi car ils ne tiendraient pas à jour le formulaire de suivi des vacations perçues, même et surtout s'ils dépassent le seuil de 5.020 euros. L'A.F.C.A.M a saisi chaque fédération en rappelant le caractère indispensable des fiches de suivi qui constituent un instrument de protection pour 99 % des arbitres qui se situent sous ce seuil.

L'A.F.C.A.M poursuit son travail sur l'arbitrage au féminin et également sur les jeunes arbitres.

A noter que l'arbitrage à haut niveau concerne actuellement 386 hommes mais aussi 78 femmes.

9. Intervention de *Jacques SABATHIER* (Président de la Commission Nationale du Corps Arbitral).

Jacques SABATHIER nous rappelle que chaque année il prend beaucoup de plaisir à participer à ce week-end de convivialité dans le cadre de l'Assemblée Générale de l'A.F.A.C. et apprécie de pouvoir communiquer dans ce contexte les informations fédérales liées à l'arbitrage.

La commission s'est réunie le 1^{er} octobre avec les responsables régionaux du corps arbitral au siège de la fédération à Rosny sous Bois.

Deux journées inter régions sont programmées d'ici la fin de l'année 2010, l'une sur la fonction d'arbitre à moto et la deuxième sur la fonction de juge à l'arrivée.

La C.N.C.A a également réalisé des formations au niveau du para cyclisme et en handisports.

A l'issue de la formation et de l'examen du jeune arbitre, un kit du jeune arbitre a été offert à chaque lauréat, soit 50 personnes. Chaque jeune arbitre recevra son kit par son comité régional.

Lors de réussite à un examen d'arbitre national ou régional (cyclisme traditionnel, VTT et BMX), chaque récipiendaire recevra un diplôme édité par la C.N.C.A.

Jacques SABATHIER nous fait part de son inquiétude sur l'utilisation de transpondeur pour juger l'arrivée d'une course sur route. Un comité régional a récemment fait l'acquisition de ce type de matériel. Le transpondeur est uniquement une aide afin de connaître la composition d'un groupe de coureurs à un moment précis de la course. Il ne peut en aucun cas être un « allié » pour le juge à l'arrivée afin de réaliser le classement de la course.

Jacques SABATHIER tient à remercier tout particulièrement Pierre DE LA VILLEMARQUE pour son travail réalisé sur l'agenda des arbitres pour la saison 2010.

La C.N.C.A a répondu à l'enquête de l'A.F.C.A.M sur l'arbitrage au féminin et sur le jeune arbitre.

Il est très difficile de dénombrer exactement le nombre de jeunes arbitres au sein de notre fédération. Une proposition de la C.N.C.A. sera formulée auprès du Comité Directeur de la F.F.C afin de mieux les identifier dès leur demande de licence.

En 2011, la réglementation fédérale ne sera plus éditée en version papier. Par contre elle sera disponible sur le site de la F.F.C.

Le guide « arbitre du vélo » va être remis à jour prochainement afin d'être un véritable outil pour bien accomplir sa mission.

La C.N.C.A prévoit la mise en place de deux examens :

- chronométré fédéral les 12 et 13 novembre (formation et examen),
- arbitre fédéral, fin 2011 avec une présélection.

La liste des désignations réalisées par la C.N.C.A (route et piste) est depuis le début de l'année visible sur le site de la F.F.C. Cela a été très apprécié par l'ensemble des arbitres. Le même processus se met en place pour la fin de l'année avec les désignations pour les épreuves de cyclo-cross.

10. Intervention du responsable National V.T.T. au sein de la C.N.C.A, Franck FILBIEN.

Franck FILBIEN nous présente à l'aide d'un diaporama l'arbitrage dans le V.T.T.

176 arbitres français officient dans cette discipline, soit 36 femmes et 140 hommes.

Avec l'aide de plusieurs images, Franck FILBIEN nous présente ensuite les différentes disciplines :

- le trial,
- le cross-country,
- la descente,
- le 4 X.

A chaque fois il est détaillé la fonction de chaque arbitre sur ces disciplines.

11. Membres Cooptés.

Plusieurs membres de l'A.F.A.C, après avoir fait acte de candidature, sont cooptés par le bureau afin d'être aussi le relais de l'amicale vers leur région :

Bretagne : Joël GUILLO

Languedoc Roussillon : Claude BALSAN

Normandie : Gérard DAENS

Orléanais : Henri PECQUENARD

Picardie : Thierry COQUISART

Provence : Marie Antoinette CANU et Lucien BOUSQUET

Aquitaine : Joël ALIES

Ile de France : Rodolphe CRAMETTE

Midi Pyrénées : Jean Jacques LAFONTAINE

Nord Pas de Calais : Régis FIGOUREUX

Pays de La Loire : Hubert GUILBAUD

Poitou Charentes : Gérard DAMIENS

Rhône Alpes : Joël COUFOURIER.

Ces adhérents recevront avant la fin du premier trimestre leur lettre de mission après la réunion du bureau de l'A.F.A.C de janvier 2011.

12. Prochaine Assemblée Générale

La prochaine Assemblée Générale de l'A.F.A.C aura lieu pendant le week-end du samedi 22 et dimanche 23 octobre 2011 au Futuroscope à Poitiers. C'est notre président, Olivier ROUSSEAU qui sera le membre référent de l'A.F.A.C pour aider le secrétaire, Eric PUREN, à la préparation de ce week-end.

Le bureau de l'A.F.A.C. se réunira en début d'année 2011 à Nantes afin de préparer la réunion du premier semestre et mettre en place les différentes actions proposées.

13. Mot de clôture du Président, *Olivier ROUSSEAU*.

La séance est levée par le Président, Olivier ROUSSEAU qui remercie les arbitres de leur participation à cette Assemblée Générale et leur souhaite une bonne saison 2011.

Fait à Marseille, le 24 octobre 2010.

Eric PUREN,

Secrétaire.